

Bulletin mensuel
de la
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE LYON



Compte rendu de la sortie de la section botanique à Onglas (Bas-Bugey, Ain)

11 juin 2005

Marc Philippe* et Jean-Loup Gaden**

* 9 boulevard Joffre, F-69300 Caluire

** Rue de l'Octave, F-01150 Villebois

En 1996, NÉTIEN, dans son *Complément à la flore lyonnaise*, a publié quelques données sur la flore vasculaire du Bas-Bugey. Mais celle-ci est surtout bien connue grâce à deux catalogues récents, celui de BOLOMIER & CATTIN (1999) et celui de PROST (2000). Ces deux ouvrages donnent une abondance pour chaque espèce et citent des localités pour les plus rares. Les espèces considérées comme communes à assez communes ne sont guère détaillées. On arrive alors à cette situation un peu paradoxale que, sur la base des données bibliographiques, la distribution des plantes rares est mieux connue que celle de plantes plus communes. Devant cette évidence le Conservatoire botanique de Franche-Comté a initié un projet d'inventaire du fond floristique courant. La méthodologie qu'il développe inclut un relevé exhaustif sur une zone considérée comme représentative, puis des relevés plus ciblés dans des milieux plus particuliers. Dans cette optique, la Société linnéenne de Lyon a essayé, lors de la sortie qu'elle organisait à Onglas (Ain) le 11 juin 2005, de structurer ses relevés botaniques. Le relevé exhaustif s'avère un bon moyen de motiver la prospection d'un groupe d'amateurs.

La flore de référence utilisée pour cet inventaire est la « *Flore de la Suisse* » de AESCHIMANN & BURDET (1994).

Le cadre naturel du parcours est le suivant :

Le départ est au parking situé à la sortie sud du hameau d'Onglas (commune de Bénonces), à l'altitude de 520 m. On suit alors un chemin empierré qui monte doucement jusqu'à 600 m puis rejoint la cascade de Luizet. De là on revient en arrière sur environ 1,5 km, puis on tourne vers le haut pour passer un petit col (alt. 624 m) sous le Bois d'Avarcon. Le sentier redescend alors en direction du bois d'Arella. Quand il coupe un gros chemin, on revient vers le sud, en direction du départ, à altitude à peu près constante. Les roches-mères sont des marnes et des calcaires jurassiques, aux pendages faibles, plus occasionnellement des résidus morainiques. Quelques blocs erratiques de gneiss et de quartzites ont été notés, mais ils ne portaient pas de plantes vasculaires.

Au départ les milieux représentés sont essentiellement des talus enherbés dominés par *Bromus erectus* et des haies à *Viburnum lantana* et *Prunus spinosa*, sur calcaire ou colluvions carbonatées. Localement des affleurements marneux déterminent la présence de suintements, marqués par la présence de *Lotus maritimus*. Après environ 500

mètres apparaissent des rochers et milieux ouverts ensoleillés. Nous avons donc dressé une liste la plus exhaustive possible pour les premiers 500 mètres, en différenciant les plantes rencontrées seulement sur marne. À partir des premiers rochers et par la suite, seules les espèces nouvelles ont été notées.

Flore des talus calcaires au début :

Dactylis glomerata, *Lolium perenne*, *Bromus erectus*, *Hypericum perforatum*, *Melilotus officinalis*, *Poa pratensis*, *Campanula rotundifolia*, *Galium album*, *Thymus pulegioides*, *Sanguisorba minor*, *Geranium columbinum*, *Ranunculus bulbosus*, *Sonchus oleraceus*, *Prunus spinosa*, *Rubus fruticosus*, *Rosa* aggr. *canina*, *Bromus sterilis*, *Orobanche caryophyllea*, *Salvia pratensis*, *Medicago sativa* subsp. *sativa*, *Chaerophyllum temulum*, *Allium oleraceum*, *Silene vulgaris*, *Geranium robertianum*, *Crepis setosa*, *Knautia arvensis*, *Lotus corniculatus*, *Origanum vulgare*, *Rhinanthus alectorolophus*, *Euphorbia verrucosa*, *Genista tinctoria*, *Vicia sativa*, *Rumex crispus*, *Orobanche gracilis*, *Prunus mahaleb*, *Fraxinus excelsior*, *Eryngium campestre*, *Cruciata laevipes*, *Brachypodium pinnatum*, *Clematis vitalba*, *Arrhenatherum elatius*, *Poa annua*, *Minuartia hybrida*, *Rhamnus cathartica*, *Cornus sanguinea*, *Aceras antropophorum*, *Plantago major*, *Plantago media*, *Crataegus monogyna*, *Ligustrum vulgare*, *Rubus caesius*, *Capsella bursa-pastoris*, *Acer campestre*, *Bromus hordaceus*, *Hypochoeris radicata*, *Leucanthemum vulgare*, *Lapsana communis*, *Trifolium pratense*, *Cerastium glomeratum*, *Taraxacum officinale*, *Fragaria vesca*, *Trisetum flavescens*, *Viburnum lantana*, *Senecio jacobea*, *Tamus communis*, *Berberis vulgaris*, *Corylus avellana*, *Juglans nigra* (subspontané), *Euonymus europaeus*, *Potentilla reptans*, *Convolvulus arvensis*, *Verbena officinalis*, *Geum urbanum*, *Galium aparine*, *Heracleum sphondylium*, *Bryonia dioica*, *Anthriscus silvestris*, *Rumex acetosa*.

Sur les parties marneuses on note en plus :

Lotus maritimus, *Lathyrus pratensis*, *Briza media*, *Sagina apetala* subsp. *erecta*, *Carex flacca*, *Holcus lanatus*, *Festuca arundinacea*, *Polygala amarella*, *Juncus acutiflorus*, *Equisetum arvense*, *Veronica beccabunga*, *Ranunculus acris*, *Juniperus communis*, *Anacamptis pyramidalis*, *Listera ovata*, *Blackstonia perfoliata*, *Populus nigra*, *Hieracium* aggr. *murorum*, *Linum catharticum*, *Epilobium parviflorum*, *Succisa pratensis*, *Danthonia decumbens*, *Juncus tenuis*, *Stellaria graminea*, *Carex panicea*, *Trifolium montanum*.

Cette flore, y compris la différenciation locale au niveau des suintements marneux, est classique pour le Bas-Bugey. Elle ne contient pas d'éléments reconnus comme « rares » ou « assez rares » par le catalogue de Prost. Les espèces rudérales sont nombreuses.

Par la suite les ouvertures se multiplient dans la couverture végétale ; des rochers apparaissent. On note alors :

Sedum rupestre, *Viola hirta*, *Muscari comosum*, *Primula officinalis*, *Teucrium chamaedrys*, *Anagallis arvensis*, *Dipsacus fullonum*, *Cerastium fontanum* subsp. *triviale*, *Papaver rhoeas*, *Medicago minima*, *Achillea millefolium*, *Euphorbia platyphyllos*, *Bromus racemosus*, *Thlaspi perfoliatum*, *Saponaria ocymoides*, *Inula conyza*,

Centaurea scabiosa, *Asplenium ceterach*, *Asplenium trichomanes*, *Rubia peregrina*, *Erigeron acer*, *Catapodium rigidum*, *Dianthus carthusianorum*, *Securigera varia*, *Vitis vinifera*, *Crepis vesicaria* subsp. *taraxacifolia*, *Onobrychis arenaria*, *Althaea hirsuta*, *Arenaria serpyllifolia*, *Hippocrepis comosa*, *Potentilla tabernaemontani*, *Lactuca serriola*, *Hedera helix*, *Cerastium glomeratum*, *Sedum mite*, *Alyssum alyssoides*, *Helianthemum nummularium*, *Trifolium incarnatum* subsp. *molineri*, *Anthyllis vulneraria*, *Poa bulbosa* subsp. *vivipara*.

Les espèces qui s'ajoutent sont surtout des calcicoles thermophiles, souvent nitrophiles. Dans l'ensemble ce sont des espèces un peu moins communes que celles de la première liste, quoique bien représentées dans le Bas-Bugey. Seul le *Trifolium incarnatum* est considéré comme assez rare dans le Bas-Bugey par PROST (*op. cit.*).

La suite du parcours nous amène dans une chênaie pubescente, entrecoupées de rochers, avec :

Campanula media, *Quercus pubescens*, *Acer opalus*, *Cornus mas*, *Sedum album*, *Lactuca perennis*, *Galium mollugo*, *Sorbus aria*, *Acer campestre*, *Picris hieracioides*, *Hippocrepis emerus*, *Helleborus foetidus*, *Polygonatum odoratum*, *Arabis turrata*, *Digitalis lutea*, *Trifolium rubens*, *Carex halleriana*, *Carpinus betulus*, *Aquilegia vulgaris*, *Rosa arvensis*, *Teucrium scorodonia*, *Campanula trachelium*, *Cardamine hirsuta*, *Glechoma hederacea*, *Mycelis muralis*, *Asplenium adiantum-nigrum*, *Cardamine impatiens*, *Daucus carota*, *Brachypodium sylvaticum*, *Campanula rapunculoides*, *Melittis melissophyllum*, *Robinia pseudoacacia*, *Laburnum anagyroides*, *Melica uniflora*, *Ornithogalum pyrenaicum*, *Arabis hirsuta*, *Asplenium ruta-muraria*, *Sonchus asper*, *Agropyron repens*, *Polypodium interjectum*, *Euphorbia amygdaloides*, *Asplenium fontanum*, *Poa nemoralis*, *Sedum dasyphyllum*, *Campanula persicifolia*, *Vicia sepium*, *Daphne laureola*, *Stellaria holostea*, *Cirsium vulgare*, *Cirsium arvense*, *Geranium pyrenaicum*, *Lamium maculatum*, *Rumex obtusifolius*.

Au niveau de quelques clairières on note également : *Festuca* aggr. *ovina*, *Argyrolobium zanonii*, *Ophrys fuciflora*, *Hypochoeris maculata*, *Galium corrudifolium*, *Vicia hirsuta*, *Lathyrus sphaericus*, *Pimpinella saxifraga*, *Trifolium ochroleucon*, *Hieracium* aggr. *pilosella*, *Coronilla minima*, *Linum tenuifolium*, *Veronica polita*, *Myosotis pratensis*, *Ononis pusilla*.

La diversité qui s'ajoute est essentiellement due à la présence de la forêt, et de son cortège d'espèces. Les clairières n'ont pu se maintenir au sein de la forêt que parce que les conditions sont par endroits xériques. Ceci explique la présence d'espèces nettement xéro-thermophiles appréciant les milieux stables. À la sortie du bois on arrive à une fourche de chemin. À partir de cette fourche, le chemin de la cascade traverse des prairies de fauche et des pâtures sur marnes. Les premières prennent une allure particulière, du fait de la présence d'espèces nettement acidophiles. Les espèces nouvellement notées sont :

Carduus defloratus, *Eupatorium cannabinum*, *Colchicum autumnale*, *Tragopogon pratensis*, *Lathyrus linifolius*, *Anthoxanthum odoratum*, *Luzula campestris*, *Cynosurus*

cristatus, *Scabiosa columbaria*, *Stachys officinalis*, *Polygala vulgaris*, *Prunella vulgaris*, *Pulmonaria montana*, *Phyteuma orbiculare*, *Galium verum*, *Veronica persica*, *Juncus inflexus*, *Vicia cracca*.

L'abondance de la flouve odorante, *Anthoxanthum odoratum*, la présence de la bétouille, *Stachys officinalis*, et surtout de la gesse à feuilles de lin (gesse des montagnes), *Lathyrus linifolius*, signent un sol relativement décalcifié, cas relativement fréquent dans le Bas-Bugey. Les suintements locaux, marqués par le jonc glauque, n'apportent pas vraiment de nouvelles espèces, car sans doute trop intermittents.

Par la suite on chemine de nouveau entre des haies, avec des talus plus ou moins largement enherbés, sur marnes. Les suintements sont fréquents, voire même des ruisselets plus ou moins permanents, marqués par la présence de la mousse *Cratoneuron commutatum*. À la liste s'ajoutent : *Prunus avium*, *Populus tremula*, *Pteridium aquilinum*, *Lathyrus niger*, *Bromus ramosus*, *Inula salicina*. La gesse noire, *Lathyrus niger*, n'est pas une plante très courante dans la région.

Enfin on pénètre dans la forêt domaniale de Portes, au sein de laquelle se trouve la cascade de Luizet. Les marnes constituent le substrat normal, mais elles sont souvent recouvertes d'éboulis calcaires. Le vallon devient encaissé et l'hygrométrie augmente, comme en témoigne les abondantes mousses pleurocarpes qui recouvrent troncs et pierres. La forêt est une belle hêtraie en futaie, avec quelques sapins plantés, et :

Tilia platyphyllos, *Fagus sylvatica*, *Ilex aquifolium*, *Abies alba*, *Carex sylvatica*, *Equisetum telmateia*, *Carex tomentosa*, *Mercurialis perennis*, *Euphorbia dulcis*, *Taxus baccata*, *Carex digitata*, *Lathyrus vernus*, *Neottia nidus-avis*, *Phyteuma spicatum*, *Ulmus glabra*, *Epipactis helleborine*, *Ribes alpinum*, *Asplenium scolopendrium*, *Acer pseudoplatanus*, *Allium ursinum*, *Polystichum aculeatum*, *Cardamine heptaphylla*, *Aconitum vulparia*, *Veronica montana*, *Ranunculus aconitifolius*, *Moehringia muscosa*, *Viola reichenbachiana*, *Bellis perennis*, *Veronica chamaedrys*, *Lonicera nigra*, *Paris quadrifolia*, *Galium odoratum*, *Carex pendula*, *Iris foetidissima*, *Arum maculatum*, *Lamium galeobdolon*, *Cephalanthera rubra*, *Cephalanthera damasonium*, *Solidago virgaurea*, *Viburnum opulus*, *Sambucus nigra*, *Prenanthes purpurea*, *Urtica dioica*, *Daphne mezereum*, *Melica nutans*, *Narcissus pseudonarcissus*.

L'iris très fétide, *Iris foetidissima*, est très rare en Bas-Bugey selon PROST (*op. cit.*). Il côtoie ici un ensemble d'espèces à affinités plutôt montagnarde, qui ne se sont installées ici qu'à la faveur du micro-climat frais lié au sol marneux, à la topographie encaissée et à l'hygrométrie liée au torrent.

On arrive enfin au niveau du cirque de la cascade lui-même. Les embruns permettent à une flore réellement hygrophile de s'installer dans les éboulis et jusque dans la falaise :

Senecio ovatus, *Petasites hybridus*, *Spiraea ulmaria*, *Geum rivale*, *Caltha palustris*, *Chrysosplenium alternifolium*, *Angelica silvestris*, *Mentha aquatica*, *Myosotis scorpioides*, *Molinia caerulea*, *Scrophularia auriculata*, *Adoxa moschatellina*, *Hieracium kernerii*.

Quelques mètres plus haut, cependant, des balms et des vires rocheuses abritent une flore toute différente :

Dianthus sylvestris, *Potentilla caulescens*, *Athamanta cretensis*, *Geranium rotundifolium*, *Anthriscus cerefolium*, *Sedum maximum*, *Alyssum alyssoides*, *Kernera saxatilis*, *Amelanchier ovalis*, *Seseli libanotis*, *Laserpitium latifolium*, *Laserpitium gallicum*, *Hornungia petraea*, *Alliaria petiolata*, *Ajuga reptans*, *Aconitum anthora*, *Parietaria officinalis*, *Melica ciliata*, *Moehringia trinervia*, *Ballota foetida*, *Ruscus aculeatus*, *Arabis muralis*, *Lithospermum arvense*, *Fumaria officinalis*, *Bupleurum falcatum*, *Anthericum liliago*, *Hieracium tomentosum*, *Papaver dubium*, *Allium sphaerocephalon*.

Le haut de la falaise abrite, lui, *Draba aizoides*.

Le cerfeuil, *Anthriscus cerefolium*, est rare à l'état subsponané (PROST, *op. cit.*) et le séseli du Liban, *Seseli libanotis*, peu courant dans le Bas-Bugey (idem).

Nous revenons alors à la fourche mentionnée plus haut, et reprenons notre herborisation entre des haies et des prairies de fauche engraisées, jusqu'au col. Les espèces nouvelles sont essentiellement des rudérales :

Geranium dissectum, *Poa trivialis*, *Sambucus ebulus*, *Valeriana officinalis*, *Polygonum aviculare*, *Actaea spicata*, *Rumex sanguineus*, *Veronica arvensis*, *Veronica hederifolia*, *Orchis simia*, *Ambrosia artemisiifolia*, *Polygonatum multiflorum*, *Medicago sativa* subsp. *falcata*, *Ononis spinosa*, *Orchis ustulata*, *Verbena officinalis*.

De l'autre côté du col, nous redescendons dans des végétations assez perturbées. De beaux sapins, âgés vu leur diamètre, des coupes replantées, de jeunes plantations d'épicéa et une chênaie relictuelle se développent sur des sols à nette tendance acido-phile. C'est d'ailleurs là que nous avons observé les plus gros blocs erratiques et : *Veronica officinalis*, *Platanthera bifolia*, *Carex montana*, *Quercus petraea*, *Sanicula europaea*, *Epipactis purpurata* f. *rosea*, *Potentilla sterilis*, *Milium effusum*, *Luzula pilosa*, *Bromus benekenii*, *Malus sylvestris*. Les vieux sapins portent *Viscum album* subsp. *abietis*, peu courant à cette altitude. Mais la rareté la plus remarquable est sans doute la forme non chlorophyllienne de l'*Epipactis pourprée*.

Quand le sentier recoupe un gros chemin on reprend plein sud, en direction du départ. On marche alors le long de haies, de pâtures et de prés de fauche, sur sol carbonaté, et très peu d'espèces nouvelles s'ajoutent : *Cephalanthera longifolia*, *Buxus sempervirens*, *Aegopodium podagraria*, *Lepidium campestre*, *Rhinanthus minor*, *Senecio erucifolius*, *Lithospermum purpureoeruleum*, *Stachys sylvatica*, *Valerianella locusta*, *Calystegia sepium*, *Capsella rubella*, *Tussilago farfara*, *Potentilla erecta*, ces deux dernières à la faveur d'un sol localement plus marneux.

On arrive ainsi à une source, dans le bassin de laquelle croît l'algue *Chara foetida*, puis on continue en montant très légèrement. Le chemin passe à travers une chênaie pubescente dépourvue de sol, sur éboulis, avec :

Globularia bisnagarica, *Teucrium montanum*, *Pinus nigra*, *Pinus sylvestris*, *Gymnocarpium robertianum*, *Polygonatum officinale*, *Epilobium dodonaei*, *Asperula cynanchica*, *Centaurea aggr. paniculata*, *Carex caryophyllea*, *Poa compressa*, *Potentilla tabernaemontani*, *Ophrys scolopax*, *Cerastium semidecandrum*, *Erophila verna*,

Rhamnus alpinum, *Salix eleagnos*, *Ophrys apifera*, *Himantoglossum hircinum*, *Tanacetum corymbosum*, *Chaenorhinum minus*, *Carex divulsa*.

Les exigences écologiques des espèces qui s'ajoutent sont variées, mais restent dominées par le sol carbonaté et le caractère xérique. La présence de l'ophrys bécasse, *Ophrys scolopax*, ici en limite d'aire, est étonnante, et n'est d'ailleurs pas retenue par PROST (2000). On sait que l'ophrys bourdon, *Ophrys fuciflora*, présente parfois des formes au labelle très proche de celui de l'ophrys bécasse. Néanmoins les plantes observées ne sont pas incluses dans des populations d'ophrys bourdon, et sont connues depuis de nombreuses années, à plusieurs endroits.

Enfin, à une centaine de mètres avant le parking du départ, on arrive dans une pelouse calcaire xéro-thermophile rase, à recouvrement très incomplet : *Limodorum abortivum*, *Inula montana*, *Prunella grandiflora*, *Thesium humifusum*, *Fumana procumbens*, *Orobanche alba*.

Le dernier talus, mésophile, permet d'ajouter à la liste *Melampyrum arvense*.

Le circuit réalisé à Onglas a permis d'observer de nombreuses espèces (n = 394), aucune n'étant réellement rare. À ce titre il peut être considéré comme relativement représentatif de la flore « moyenne » du Bas-Bugey. Il y manque les espèces nettement montagnardes, que l'on rencontre par exemple entre Ordonnaz et Innimont, mais aussi les xéro-thermophiles les plus exigeantes, qui pourraient être représentées par le *Mibora minima* de Villebois. Il y manque aussi les plantes de milieux plus locaux, hêtraies acidophiles à luzules et myrtille, tourbières et marais, falaises, etc. Son intérêt principal est donc de présenter sur une courte distance suffisamment de variations du milieu pour permettre un échantillonnage représentatif.

Remerciements. – J.-M. Tison et G. Dutartre ont accepté de déterminer certaines épervières (toute erreur est cependant nôtre). Le protocole du Conservatoire botanique de Franche-Comté a été aimablement communiqué par Yorick Ferrez.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AESCHIMANN D. et BURDET H. M., 1994 – *Flore de la Suisse et des territoires limitrophes*. 2^e édition. Éditions du Griffon, Neuchâtel, LXXI + 603p.
- BOLOMIER A.-C. et CATTIN P., 1999 – *La flore du département de l'Ain*. Connaissance de la flore de l'Ain, Bourg-en-Bresse, 335 p.
- NÉTIEN G., 1996 – *Complément à la flore lyonnaise*. Soc. linn. Lyon, 125 p.
- PROST J.-F., 2000 – *Catalogue des plantes vasculaires de la chaîne jurassienne*. Soc. linn. Lyon, 428 p.

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

Siège social : 33 rue Bossuet, F-69006 LYON — Tél. et fax : +33 (0)4 78 52 14 33

<http://www.linneenne-lyon.org> — email : societe.linneenne.lyon@wanadoo.fr

Groupe de Roanne : Maison des anciens combattants, 18 rue de Cadore, F-42300 ROANNE

Rédactrice : Marie-Claire PIGNAL — Directeur de publication : Bernard GUÉRIN

Conception graphique de couverture : Nicolas VAN VOÛREN



Tome 75 • Fascicule 3 • Mars 2006

SOMMAIRE

PIERI M. et RIVOIRE B. — A propos du complexe <i>Postia sericeomollis</i>	113-133
PAUNESCO A.-C. et BRUNET-LECOMTE P. — Morphométrie comparée de la première molaire inférieure de différentes populations d'Europe du Pléistocène supérieur du campagnol des steppes <i>Microtus gregalis</i> (Pallas, 1779) (Rodentia, Arvicolidae)	135-144
HALAMSKI A. T. et ZAPALSKI M. K. — Les schistes à brachiopodes de Skaly - un niveau exceptionnel. Première partie : inventaire faunistique.	145-150
PHILIPPE M. ET GADEN J.-L. — Compte rendu de la sortie de la section botanique à Onglas (Bas-Bugey, Ain) le 11 juin 2005	151-156
PIGNAL M.-C. — Compte rendu du voyage de la section de botanique en Andalousie	157-172

Couverture : *Thymelea lanuginosa* (Lam.) Ceballos & C. Vicioso. Crédit : J.-L. Macqueron.

Prix : 5 euros

ISSN 0366-1326 • N° d'inscription à la C.P.P.A.P. : 1109 G 85671

Imprimé par Dumas-Titoulet Imprimeurs, 42000 ST-ÉTIENNE

N° d'imprimeur : 43651 • Imprimé en France • Dépôt légal : mars 2006